

Monsieur le président
Mesdames et Messieurs

Mauritanie

Article 5

✓

Permettez moi d'abord de vous remercier pour me donner l'occasion de mettre en relief les progrès accomplis dans mon pays pour l'éradication des mines antipersonnel conformément aux nobles idéaux de la convention d'Ottawa.

En effet depuis notre dernière rencontre au sommet de révision de la convention à Nairobi, certaines remarquables actions concrètes ont été réalisées pour atteindre notre objectif qui est une « Mauritanie libre d'impact de mines » à l'horizon 2011.

Certes, objectif ambitieux, mais nous n'épargnerons aucun effort pour l'atteindre.

Il est important de rappeler que nous avons mis en place depuis 2000 un programme national de déminage humanitaire basé sur les capacités nationales. La commission nationale chargée de la mise en œuvre de la convention et le BNDH constituent les principaux acteurs de la mise en œuvre de cette convention.

Au cours des mois déjà écoulés et conformément au plan d'action que nous avons approuvé à Nairobi, nous avons entrepris des actions concrètes pour la réalisation de notre objectif.

Dans le domaine de déminage, le bureau National de déminage Humanitaire a lancé un programme d'étude technique qui nous permettra d'une part de connaître l'ensemble des zones minées et polluées avec précision, et d'autre part une meilleure gestion des moyens mis en place. Cette étude technique sera la base de toute la planification des opérations de déminage à entreprendre. Elle sera prise en compte dans la révision de notre plan d'action et de la stratégie Nationale qui seront présentés à la 6^e conférence des états parties en Croatie.

Cette vaste étude technique est menée par un personnel National qualifié ayant une grande expérience.



Un programme de l'éducation contre le danger des mines dans les régions affectées se poursuit et constitue l'une des activités principales de notre action pour l'année 2005 et cela grâce à l'appui du gouvernement canadien que nous remercions infiniment .

Ce programme est mis en œuvre par le BNDH ,l'UNICEF et des Ongs nationales .

Son plan d'action Comporte :

- Mission d'analyse et d'information / prise de contact à Zouerate et Nouadhibou

- Collecter et analyser les données sur les victimes des mines
- Enquête CAP sur les mines antipersonnel
- Mise en place d'outils de surveillance dans les zones cibles
- Production d'outils
- Séminaire ,formation relais IEC sur le danger des mines Matériel
- Marquage des champs de mines
- Campagne de proximité dans les écoles.
- Campagne de proximité auprès des familles nomades

Mesdames et Messieurs

Mon pays a détruit la dernière quantité de ses mines AP le 5 décembre 2004(soit 5000) ,juste après le sommet de Nairobi en présence du Ministre de la défense nationale ,du CEMN , de observateurs internationaux: système des nations unies (PNUD ,UNICEF), Ambassades France : USA ,Allemagne ,Espagne ,Journalistes ,chaîne de télévision internationales) pour ainsi devenir un état sans stock de mines AP . seule une petite quantité de 728 mines a été retenue pour la formation .

Voilà honorable assistance très brièvement les dernières actions réalisées dans la lutte contre les mines antipersonnel en Mauritanie .

Enfin je ne peux que remercier les états et organisations internationales et non gouvernementales pour le soutien Financier à notre programme, notamment Le Gouvernement canadien , le gouvernement Américain , les services spécialisés des nations unies (PNUD , ,UNICEF,) , le CIDHG et L'ONG française Hamap Démineurs.

Je vous remercie